29e ANNEE N° 2368 PARAIT LE SAMEDI 1er MARS 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Sacrifice nécessaire

L'accroissement formidable que l'Allemagne donne à son armée a rappelé à tous les partis entre lesquels la France est divisée leur commun devoir. Il est juste de reconnaître que monarchistes et républicains ont compris que les préoccupations électorales, en un sujet aussi grave que la sécurité de la patrie, ne pouvait être que coupables. Il faut de l'argent et des hommes, ce qui équivaut à dire qu'il faut au plus tôt sinon rétablir le service de trois ans, du moins prolonger de six mois le service de deux ans. C'est vraisemblablement cette dernière solution qu'on adoptera. Il parait bien difficile, en un pays égalitaire comme la France, qu'une partie du contingent soit retenue sous les drapeaux pendant une durée plus longue, simplement parce que certaines armes exigent une plus longue préparation. Mais quel que soit le parti auquel on s'arrête, il est essentiel de se décider très promptement. Les socialistes, qui tiennent à afficher leur manque de patriotisme, non seulement protestent contre les crédits qui vont être demandés aux Chambres, mais parlent de l'établissement des milices tout comme s'il ne s'était rien produit de nouveau, comme si l'Allemagne était plus pacifique que jamais. Ils nous informent que leurs camarades, les socialistes allemands, ne négligeront rien chez eux pour enrayer la folie militariste de leurs dirigeants.

La réalité est tout autre ; il ne s'agit pas de supputer ce qu'il sera fait il y a à constater ce qui d'ores est déjà fait Les accroissements d'effectifs de l'armée allemande, qui préoccupent à juste titre tous les bons français, sont l'effet, non pas d'une loi en préparation, mais bien d'une loi déjà votée et aussitôt exécutée.

Les allemands estiment qu'ils doivent, pour s'assurer la victoire contre les français, compromettre par une brusque attaque la formation des armées de réserve Très judicieusement ils pensent qu'étant donné la caractère français, ils peuvent, par des victoires répétées et précipitées, assurées par le déchaînement instantané d'une force formidable, nous réduire à merci, avant que nous ayons eu le temps de nous ressaisir. Pour parer à ce choc redoutable, nous devons avoir, nous aussi, sur la frontière, des troupes vigoureusement entrainées et suffisament nombreuses, pour qu'elles ne se trouvent pas débordées. Cela, tout le monde le comprend, sans excepter les socialistes eux-mêmes. Le devoir n'est pas douteux Les Français doivent espérer que le Parlement, tout comme le gouvernement, saura prendre ses responsabilités. La France entière a repris conscience de sa force et de son devoir, et, loin de se refuser aux sacrifices nécessaires les électeurs ne pardonneraient pas à ceux de leurs représentants qui auraient pour eux assez peu destime pour les croire incapables de résolutions viriles. Aussi bien le devoir est des plus nets ; les généraux qui s'étaient prononcés en faveur du service militaire de deux ans, ne sont pas les derniers à reconnaître que cette durée est désormais insuffisante, et que nous serons exposés avant que la nouvelle classe soit instruite, aux pires dangers. Nous voulons espérer que le salut de la patrie fera oublier toute considération. La France est éminemment pacifique, mais, Dieu merci, elle n'est pas disposée à se laisser mutiler.

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

Le tribunal de la Seine vient de rendre un jugement qui fixe le maximum du budget de toilette d'une femme à la somme que le ménage dépense pour son loyer Cela évitera sans doute nombre de querelles conjugales puisque pour un loyer de 1.200 francs Madame saura qu'elle ne dispose que de 100 francs par mois pour sa toilette et Monsieur qu'il peut tabler sur 1 200 francs de notes à payer ! De même pour les fournitures qui n'auront qu'à s'enquérir du lover de leurs clientes avant de leur ouvrir un crédit, puisqu'ils sauront d'avance que celui là sera reconnu Reviendrions-nous aux lois somptuaires ? Et alors que deviendrait la *liberté* au nom de laquelle nous commettons tant d'insanités ?

* * *

La couronne, le sceptre, le trône ! Mots magiques pour beaucoup qui se représentent vaguement les objets portant ces noms ou se les représentent tous identiques. Une LECTRICE DE DIGNE me demande dans mon courrier de la semaine dernière, de vouloir bien lui décrire à peu près comment est faite *la "Couronne"* ; mais est ce celle de Guillaume II, cercle d'or ouvragé supportant six quarts de cercle incrustés de pierres fines et de perles qui se réunissent dans les serres de l'aigle impériale surmontée d'une croix d'or ? Est ce celle du Tsar, cercle d'or enrichi de pierres à la base, de deux rangs de de perles merveilleux au sommet, le tout surmonté d'un globe figurant le monde sur lequel est incrusté l'aigle double de Russie et qui se termine par la croix byzantine ? Cette couronne représente assez une grenade ouverte. Est ce la couronne de fer de la maison de Savoie, cercle de fer en effet recouvert d'un cercle d'or surmonté de six plaques d'or recouvertes d'émail ? Ces renseignements vous donnent ils l'idée exacte de ce qu'est une *couronne*, chère lectrice qui signez « Curieuse ». S'il vous faut d'autres détails je puis vous les donner dans mon prochain courrier car ils sont sinon d'*intérêt*, du mois de *renseignement* général et je pense que mes aimables lectrices ne m'en voudront pas de sortir quelques instants du domaine "strict" qui m'est réservé en faveur de quelques unes d'entre elles voulant se renseigner sur des sujets un peu spéciaux et demandant un peu plus d'étendue que les brèves réponses de ma « petite correspondance ».

* * *

Bien qu'il soit question, surtout chez nos voisins d'outre manche, de rénover le costume masculin, principalement au point de vue hygiénique, je ne crois pas que ce soit encore là une réforme rapide. Et d'ailleurs je n'en aperçois nullement l'urgence.

Le médecin célèbre qui demande cette transformation considère pantalon, gilet, caleçon, chapeau et faux col, comme étant la source de de tous les maux ? Je crois qu'il exagère tout en étant de bonne foi Et il conseille pour remplacer tout cela la collerette de dentelle, la culotte courte et bouffante, les bas de soie et les souliers à boucles. Cela serait certes plus élégant, mais combien moins pratique ? Et puis comme le fait judicieusement remarquer un confrère (français celui là) du promoteur de cette nouvelle mode on peut rendre *confortable* et *sain* le costume actuel en n'exagérant pas la mode et en se coiffant, colletant, vétissant chacun de façon à être *à son aise*. Le médecin anglais me parrait être plutôt un humoriste qui lutte à sa manière contre la tendance qu'ont certaines femmes de masculiniser le costume féminin. Mais tranquilisez-vous, Messieurs, nous n'en sommes pas encore à cette complète transformation !

* * *

« Econome » qui demandez le moyen de rendre mettable un fourreau de Liberty bleu nattier qui n'est plus à la dernière mode, voici je crois un bon moyen : tendez le bas de votre fourreau de chaque côté du lé de devant et garnissez *intérieurement* cette ouverture d'un plissé de mousseline de soie noire, faites une tunique de mousseline de soie noire légèrement froncée à la taille et drapée en paniers allongés fixés en haut de la fente du fourreau par un motif de perles bleu nattier avec glands, corsage froncé traversé par un large galon de chantilly perlé nattier et même galon garnissant le bas du fourreau, manche longue et froncée en mousseline de soie noire retenue au poignet par même galon avec volant de mousseline double retombant sur la main. Vous auriez ainsi une toilette toute nouvelle et relativement peu chère.

* * *

Nous devenons de plus en plus les émules d'un de nos meilleurs rois, le brave Béarnais, et comme lui nous disons à tous : suivez mon panache blanc ! C'est une véritable folie ! Grands ou petits chapeaux, coiffures élégantes, tout s'orne du long plumet blanc, aigrette, marabout, voire même le vulgaire crin, et l'on ne peut voir aucune réunion mondaine un peu élégante sans y apercevoir tous ces plumets placés de façons diverses, parfois artistiques, souvent burlesques, toujours inattendues. A bientôt de nouveaux détails.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

CLAIRE D'AVIGNON, Barcelonnette. — 1° Le chignon bas est toujours plus jeune et plus seyant ;

2° Les bandeaux allongés et couvrant les oreilles amincissent le visage et l'affinent considérablement.

3° On ne porte plus de col, surtout pour toilette de cérémonie.

4° Les galons perlés sont plus habillés et plus amusants à faire.

AMARANTHE, Forcalquier. — 1° Les emplois de femme dans l'« Administration des chemins de fer de l'Etat » sont peut-être moins rétribués mais beaucoup plus stables et il y a la retraite.

2° Demandez le programme des concours en vous faisant inscrire.

ANNE SŒUR, Barcelonnette. — Merci mille fois du joli souvenir que vous m'envoyez. Vous êtes trop aimable. Je penses bien que je l'utiliserai ! Est-ce qu'on utilise pas toujours les motifs de dentelles en ce moment ou on en met un peu partout ? Encore merci et toute à votre disposition.

1° Les Grandes Modes de Paris, 18, avenue de l'Opéra, Paris.

2° C'est à la bataille de Wissembourg (4 août 1870) Général Douay.

L. V., 42 Sisteron. — Vous faites erreur ; il faut absolument que vos titres soient déposés dans l'établissement financier « désigné » pour que vous puissiez prendre part aux délibérations de l'assemblée de cette Société. En ce qui vous concerne vous devez les déposer au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère.

J. E.

Les *Pilules Suisses*, toniques, laxatives, dépuratives, chassent les glaires, tonifient l'estomac, nettoient l'intestin, purifient le sang. 1 f. 50 la boite de *50 pilules* franco. Glaezel, pharm., 28, rue Grammont, Paris,

Chronique Sportive

Le Football

(Le jeu et ses règles)

Les dimensions du terrain ne doivent jamais avoir plus de 120 mètres et moins de 90 mètres de longueur ; sa largeur varie en proportion, de 80 à 45 mètres. Cet emplacement est délimité par de petits poteaux ou drapeaux placés aux quatre coins du terrain.

Les lignes marquant les petits côtés du rectangle se nomment lignes de but ; celles qui marquent les grands côtés sont les lignes de touche. L'espace qu'elle limitent est le champ. Le centre du terrain est indiqué par une marque visible autour de laquelle est tracée une circonférence de 10 mètres de rayon.

Les buts placés au centre des lignes marquant les petits côtés du rectangle sont formés de deux poteaux plantés en terre à 7 m. 30 l'un de l'autre et reliés par le haut par une transversale à 2 m. 40 du sol.

Pour gagner le but, il faut que le ballon ait été envoyé « entre » les deux poteaux et « en dessous » de la barre transversale.

Le nombre règlementaire des joueurs de chaque équipe est de 11, dirigés par un capitaine ; chaque équipe est divisée en : 1 gardien de but, 2 arrières, 3 demis-arrières et 5 avants.

Les capitaines jouent à pile ou face au commencement du match ; le gagnant a le choix du côté ou du coup d'envoi. A la mi-temps, les camps changent de côté.

Le « coup d'envoi » se donne le ballon posé à terre au centre du terrain ; un des joueurs du camp qualifié le frappe du pied dans la direction du camp opposé ; le ballon est alors en jeu.

Quand le ballon sort de la ligne de touche, un joueur du camp apposé à celui qui l'a envoyé au dehors des limites le remet en jeu en le lançant dans le champ du point où il a passé la ligne ; pour ce faire, il est obligé de prendre le ballon des « deux » mains, de le lancer par dessus la tête, sur le point du champ qu'il juge le plus avantageux, et ceci, sans élan, sans sauter et en faisant face au terrain, les deux pieds sur la ligne de touche.

Quand le ballon sort du champ par la ligne de but, envoyé par un joueur auquel ce but appartient, un joueur du camp apposé le remet en jeu en le frappant du pied ; le ballon posé dans un rayon d'un mètre du coin le plus rapproché : *Corner* coup de pied du coin.

Si au contraire le ballon franchit la ligne de but lancé par un joueur du camp attaquant, un des joueurs de l'autre camp le remet en jeu en le frappant du pied d'un point à 6 mètres du poteau de but le plus rapproché.

Il est expressément défendu de porter le ballon, de le frapper ou de le toucher avec les mains ; seul, le gardien de but est autorisé, pour défendre son but, à faire usage de ses mains.

On remarquera que la règle interdit l'usage des mains, des bras, des épaules, mais ne fait aucune mention de la tête comme moyen employé pour arrêter, repousser ou faire avancer le ballon ; aussi, les coups de tête sont-ils admis et très pratiqués de nos jours, soit pour défendre un but, soit pour empêcher un adversaire de s'emparer du ballon.

Pour faire respecter les règles, les deux camps choisissent un « arbitre » ; on nomme ensuite deux « juges de touche » qui ont pour mission de décider lorsque le ballon n'est plus en jeu et l'indiquer quel est le camp qui a le droit de remettre le ballon en jeu lorsque ce dernier est sorti des lignes de touche.

Le ballon dont on se sert pour jouer l'Association est rond et doit mesurer de 68 à 70 centimètres de circonférence ; son poids doit être entre 370 et 425 grammes.

SPORTSMAN.

(*A suivre*).

PETITES NOUVELLES

ON DIT que plusieurs nouveaux clubs de la région auraient l'intention d'opposer au

© VILLE DE SISTERON

S. V. leurs équipes de football. Parmi ces derniers, citons le *Stade Misonnais*, placé sous la direction d'un professionel de la confiture, et de l'U. S. A. F. P. M. C. P., abréviation de "l'Union Sportive Amicale des anciens Fanfaristes des Pompiers Municipaux de la commune de Peipin. Atchoum !... à vos souhaits !...

ON DIT que l'ami Duclavier aurait été influencé au cours de la partie par l'attention qu'il portait dans certain coin où brillait l'élément féminin. Sacré J. Gaud, toujours le même !...

ON DIT que notre archiviste national avait retrouvé dimanche son sourire des grands jours, car on lui aurait rapporté de Forcalquier les choux a la crême oubliés dans cette ville

ON DIT que le photographe qui opérait dimanche au parc des sports aurait été victime d'une mauvaise plaisanterie, car après le développement de ses clichés il aurait aperçu sur une plaque un « combat de Nègres dans un tunnel » ! .. Depuis il aurait le noir.

ON DIT que l'élégant Goal Keepper se serait improvisé ciceron pour piloter la nuit venue un groupe de Forcalquiérois ayant manqué le train. On parle même d'une tournée des grands Ducs.

ON DIT qu'au bal du Casino Lieutier, en esquissant une de ces ailes de pigeon dont il a le secret, un frétillant demi aurait resté accroché au plafond ; il n'aurait été retiré qu'a grande peine de cette pénible situation.

ON DIT que l'épreuve photographique du « combat de Negres dans un tunnel » aurait été achetée à un bon prix par l'Envoyé spécial de l'*Impartial de Bombons* pour en assurer à son journal le monopole de cette unique reproduction.

Chronique Agricole

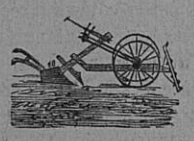

Comment fumer les Céréales de Printemps

Outre la nature du sol, de travaux culturaux et des variétés semées, les rendements des céréales de printemps dépendent avant tout de la *fumure* fournie. Il faut d'ailleurs bien se pénetrer de cette idée que le *fumier de ferme* employé seul est absolument insuffisant pour l'obtention de récoltes rémunératrices et cela à cause de sa pauvreté excessive en *acide phosphorique*. Il est absolument nécessaire de le compléter par un *engrais phosphaté*. Chaque fois que l'on n'a pas meilleure utilisation du fumier, il est d'ailleurs préférable de le consacrer exclusivement à la sole sarclée. Les principes qui ne seront pas utilisés par cette sole resteront dans le champ à la disposition des cultures suivantes. Les céréales en profiteront par suite sans qu'on ait l'inconvénient de les salir de coquelicots, bleuets, anves ravenelles, etc., dont les graines existent en abondance dans le fumier.

Le mieux pour la culture des céréales est d'avoir recours à une fumure entièrement minérale, composée d'un *engrais phosphaté*, base de la fertilisation, complété par un *engrais azoté* et lorsque la nature et la composition du sol l'exigent, par un *sel potassique*.

La fumure phosphatée est d'ailleurs indispensable, même lorsqu'on utilise le fumier. L'expérience et la pratique ont démontré que les meilleurs résultats ont été obtenus avec les **scories Thomas ETOILE** à la dose de 500 à 600 kilos à l'hectare.

L'enfouissement s'en fera soit par un labour préparatoire, soit par le labour de semailles.

Chronique Locale

SISTERON

Nos compatriotes à Paris.— La réunion de Février de la *Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris* a remporté le succès des réunions précédentes. Nos compatriotes parisiens sentent de plus en plus le besoin de remédier à l'isolement de la grand'ville en resserrant les liens d'amitié, que les mêmes souvenirs et les mêmes espoirs ont établis entre eux.

Cependant la coïncidence des fêtes de la *Solidarite Bas Alpins* de Marseille avait privé nos compatriotes de la Capitale de la présence d'un certain nombre des plus fidèles d'entre eux, notamment du vice-président M. André Honnorat, qui avait assumé la mission de porter aux Bas-Alpins de Marseille l'expression des sentiments de cordialité du groupement parisien.

Bien plus, à la fin du banquet le sympathique président de la Société, notre compatriote M. **Henri Brun, se faisant l'interprète** de la pensée de tous, porta un toast à la prospérité des groupements de Nice et de Marseille, et plus spécialement à la prospérité de la *Solidarité Bas Alpine*, qui, dit-il, compense sa relative jeunesse par la force dans le nombre, une remarquable organisation, le dévouement et l'initiative de ses membres et de son dévoué président M. Sicard.

Une soirée musicale et dansante, où chacun rivalisa d'entrain et de gaieté, se prolongea fort avant dans la nuit.

L'U. S. de Forcalquier à Sisteron.— C'est par une radieuse journée de printemps que le S. V. recevait dimanche l'U. S. de Forcalquier qui venait jouer à Sisteron un match revanche de Football-Association.

Encore sous l'impression charmante de la réception qui lui avait été réservée à Forcalquier, le S. V, avait tenu à bien faire les choses et n'avait rien négligé pour donner à cette réunion amicale l'aspect d'une véritable fête sportive.

Le matin, dès la réception de l'U. S. par une délégation du S. V., le cortège fit son entrée en ville et se dirigea vers la citadelle d'où, par cette claire matinée nos visiteurs purent admirer le magnifique panorama, particulièrement séduisant des hauteurs de notre antique forteresse.

Le banquet qui suivit l'apéritif d'honneur, réunissait au Touring Hôtel de nombreux convives qui firent honneur au menu de M. Payan, membre honoraire du S. V., qui se surpassa en la circonstance.

L'après-midi connut, il faut le reconnaître, le plus franc succès et notre population répondit avec un ensemble admirable à l'appel des organisateurs et... d'un soleil resplendissant.

Ajoutons que la présence des *Touristes des Alpes* avait contribué pour une grande part au déplacement d'une assemblée que l'on peut évaluer à 1000 personnes.

Nous nous faisons à ce sujet un véritable plaisir de féliciter notre Société musicale de cette délicate attention, aussi de nombreux applaudissements ne lui furent pas ménagés.

En matière sportive, la partie fut interessante et suivie avec beaucoup d'intérêt par de nombreux connaisseurs qui, gagnés à la cause sportive, voient en ce jeu particulièrement recommandable et sain, autre chose qu'un spectacle banal et insignifiant, critiqué par des adversaires de bonne foi sans doute, mais ignorant les résultats acquis par la pratique générale des sports.

Le résultat favorisa les couleurs locales, c'est vrai, mais il existe dans le team de Forcalquier des éléments qui mieux entraînés pourront bientôt rivaliser avec les meilleures équipes et devenir dangereux dans de prochaines rencontres.

Après la partie, où la plus parfaite cordialité ne cessa de régner, un lunch rassemblait au siège du S. V. les deux équipes où les meilleurs chanteurs déchaînèrent parmi l'auditoire de triples salves d'applaudissements, et lorsque sonna l'heure du départ, c'est au milieu de vivats et acclamations réciproques que le train, dans une fuite rapide, emporta vers Forcalquier nos hôtes d'un jour qui nous prièrent en leur nom de remercier le S. V. et la population sisteronnaise de l'accueil cordial qui leur fut réservé.

* * *

L'"Union Sportive Dignoise" à Sisteron — Demain, dimanche, l'U.S.D. arrivera a Sisteron pour jouer un match revanche de football.

Ajoutons que lors de la rencontre du 16 février qui eut lieu à Digne, l'équipe sisteronnaise fut battue par 3 buts.

Le coup d'envoi sera donné à 2 h. 30 au parc de la Maisonnette.

Le Tour de France Automobile. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est mercredi prochain, 5 mars, que les concurrents de cette importante épreuve traverseront notre ville pour se rendre de Grenoble à Nice.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette épreuve n'est pas une course, mais un concours de régularité, car si une moyenne de 30 kilomètres à l'heure est imposée à toutes les voitures engagées, comme l'indique le règlement, les concurrents sont dans l'obligation de se conformer aux règlements de roulages dans la traversée de toutes les localités.

Nous prions nos concitoyens de faciliter le passage des concurrents dans notre ville au moment où ce dernier sera le plus intense, c'est à-dire de 10 heures à midi, heure probable désignée par l'organisation.

Société musicale *Les Touristes des Alpes*, offre place assurée à bon musicien, connaissant clarinette ou piston. Appointements fixes, 200 francs par mois plus bénéfices sur affaires.

Ecrire de suite au bureau du Journal.

Mi Carême. — A mesure que la date du Corso approche, des jeunes gens, des groupes et des masques isolés s'ingénient à trouver des motifs de mascarade du plus grand effet et de bon goût et tout fait prévoir que les fêtes de cette année auront un grand succès car la recette ayant été fructueuse elle laisse espérer de bons et nombreux prix.

Le bal du comité reste fixé au 16 mars

Le REVE au Casino. — Le programme d'aujourd'hui samedi attirera un public énorme car il est des plus passionnants : *La Maison des lions*, grand drame en couleurs, *Jalousie*, est une jolie comédie sentimentale ; *La pipe d'opium* est la cruelle aventure d'un officier de marine qui manque le départ de son sous marin. Celui-ci sombre et l'officier considéré comme englouti avec son équipage doit disparaître aux yeux de tous.

Enfin la soirée se termine par la magnifique tragédie de Corneille : *Polyeucthe*, en Pathecolor. A cause de la longueur du programme on commencera à 8 h. 1/2.

P.-L.-M. — Fêtes de Pâques. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 13 Mars 1913, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 Avril, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Février 1913

NAISSANCES

Delière Raymond Marcel.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Richaud Julie, veuve Maldonnat, 68 ans, la Coste.

ORAISON

Fêtes de la Mi-Carême.— Grand Corso Carnavalesque organisé au bénéfice de l'Hôpital Hospice, sous la présidence d'honneur de M. le Maire.

Programme : Dimanche 9 mars, à 9 heures du matin, réception de la Musique militaire du 61e Régiment d'Infanterie (75 exécutants).

A 2 heures de l'après midi, réunion des chars, voitures, cavaliers, cyclistes, groupes et piétons isolés sur les aires communales.

A 2 h. 30 départ annoncé par une salve d'artillerie. La musique se fera entendre pendant toute la durée du Corso.

A 5 heures, dislocation ; à 5 h. 30, Concert, grande bataille de confetti.

A 8 h. 30, retraite ; à 9 heures, Brillant Feu d'artifice tiré par la Maison Autran d'Apt; à 9 h. 30, Grand Bal paré et masqué.

Jamais Corso n'aura réuni à Oraison tant de chars, voitures, cyclistes, cavaliers, groupes et piétons isolé. Il est regrettable que le budget réduit du Comité ne lui ait pas permis d'augmenter le nombre et la valeur de ses prix.

Ce sera dans tous les cas un encouragement et une indication pour l'avenir.

A LOUER

en totalité ou en partie
pour le 1er Juillet prochain
MAISON, sise en pleine *rue Droite*, comprenant : magasin au rez de chaussée, 1er, 2e et 3e étage, et dépendances.
Faire offre de suite au bureau du Journal.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

AVIS AUX COMMERÇANTS
MAISON à vendre ou a louer à Oraison, très bien située pour boulangerie, boucherie-Charcuterie.
S'adresser à Mme Vve Alix Suzanne à Oraison (B-A).

A VENDRE Attelage complet
comprenant : âne, harnais et voiturette.
Pour tous renseignements s'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
Matériel de restaurant comprenant tables en marbre, chaises et ustensiles de ménage.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre quatre tonneaux en bon état de conservation, contenant 6 et 8 hectolitres. S'adresser au bureau du journal.

Utile Précaution
A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139 Bd Magenta, à Paris.

ETUDE DE
Me Martial MASSOT, notaire
à **La Motte-du-Caire** (B-A).

A VENDRE
A L'AMIABLE
UN VASTE ET BEAU DOMAINE
de produit et d'agrément à Vaumeilh, dans la vallée de la Durance, au quartier des *Tounins* ou des *Estounich*, appartenant a Mme Casimir **Laborde** nee Richaud.
Faire les offres et s'adresser pour traiter à Me *Massot*, notaire à la Motte chargé de la vente, à Me *Laborde*, notaire à St-Geniez ou à Me *Cougourdan*, notaire honoraire à Vaumeilh.

A LOUER
au 24 août prochain
Moulin de Fombeton
Pour renseignements s'adresser à M. Roumieu à Fombeton.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (B-A)

VENTE
Vente aux Enchères Publiques
ET VOLONTAIRES
fixée au **Dimanche deux mars** mil neuf cent treize, à **deux** heures après-midi, à **Sisteron**, en l'étude de Me **Borel**.

LOT UNIQUE
UNE
PROPRIÉTE
de rapport sise à **Entrepierres**, section de Mézien, au quartier de Pré de Leydet, la Fayé et Aco de Suquet, composée de **maison d'habitation**, écurie, remise, hangar, bergerie et grange séparée, labours, prés arrosables, jardins arrosables, vigne, arbres fruitiers, vergers d'amandiers, bois taillis et blâches, d'une contenance cadastrale de 60 hectares, 99 ares, 83 centiares, numéros 334 à 350, 352 à 357, 351, 385p, 365, 367, 389 section C. ; 347p, 358, 370, 371, 373, 375, 384, 385, 369, 358, 368, 370p. 359 section B. ; 140 section A. ; 578 p. à 585 section B. ; 178 section A. ; 351 section C. ; 139 p. section A.

Mise à prix : 8000 frcs.

Cette propriété appartient à Monsieur **André** Louis, propriétaire à Entrepierres.
Pour traiter et pour tous renseignements s'adresser à Me **Borel**, chargé de la vente.
P. BOREL.

© VILLE DE SISTERON

A VENDRE

présentement

DE GRE A GRÉ

1r lot. — Une petite campagne située au quartier de St-Pierre, comprenant une grande partie de Maison, labour, pré, chênes truffiers et eau.

2me lot. — Une terre labourable servant de jardin, à l'arrosage, située au quartier du Gand.

3me lot. — Une iscle, avec cabanon, située au Marras, touchant la campagne Busso.

Pour tous renseignements et offres s'adresser à M. Hugues, 16, boulevard Gassendi, à Digne ou au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie Pascal LIEUTIER, sur la Place.

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

VENTE

AUX ENCHÈRES
Publiques et Volontaires

Dimanche neuf Mars mil-neuf-cent-treize, à **deux** heures de l'après-midi, dans la salle de la Mairie de **Châteauneuf Val-St-Donat,** des immeubles ci-après désignés appartenant à Monsieur **Richaud** Amable et situés sur le terroir de la dite commune.

PREMIER LOT

Tout une **terre labourable,** quartier du *Jas de Bide*, portée au plan, numéro 356, section B., contenance 12 ares, 64 centiares, confrontant : nord, Meynier Victor ; levant, Moulet Firmin ; midi, Girard Antoine; couchant, ravin des roches.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

DEUXIEME LOT

Une **terre labourable**, quartier du *Jas de Bide*, numéro 364 de la section B., contenance 11 ares, 15 centiares, confrontant : nord, Gaubert André ; levant, veuve Latil ; midi, Meynier Victor ; couchant, Gonnet Bénonin.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

TROISIEME LOT

Une **terre labourable,** quartier de la *Côte*, numéro 554, section C., contenance 38 ares, 40 centiares, confrontant : nord, Meynier Victor ; levant, la route de Montfort et le communal ; midi, le communal ; couchant, Meynier Victor.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

QUATRIEME LOT

Tout une **terre labourable,** quartier de la *Côte*, numéro 583, section C., contenance 53 ares, confrontant : nord, Roure Félix ; levant, Meynier François ; midi, Rolland Victor ; couchant, Bonnet Frédéric.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

CINQUIEME LOT

Une **terre labourable**, amandiers et vague, quartier de *Carquois*, numéro 186, section C., contenance 2 hectares, 1 are, 14 centiares, confrontant : nord et levant, communal ; midi, Ernest Mouranchon ; couchant, le communal.

Mise à prix : **Quatre cents** francs ci..... **400** francs.

SIXIEME LOT

Une **terre labourable**, quartier de *Jas-Créma*, numéro 447, section C., contenance 56 ares, confrontant : nord, veuve Adéle Clément ; levant, route de Montfort; midi, Vial Edouard; couchant, route de Peyruis, chemin de l'église.

Mise à prix : **Quatre cents** francs ci..... **400** francs.

SEPTIEME LOT

Une **terre labourable** et vignes, quartier de la *Lauze*, numéros 241, 251, section B., contenance 45 ares, 14 centiares, confrontant : nord, Girard Antoine; levant, route de Château-Arnoux, Imbert Marcel, Sydonie Laugier ; midi, Maillet Louis ; couchant, ravin des roches.

Mise à prix : **Huit cents** francs. ci..... **800** francs.

HUITIEME LOT

Une **terre labourable** et pré, quartier de la *Grande Vigne*, numéros 213, 213, 214, section B., contenance 99 ares, 56 centiares, confrontant : nord, Imbert Marcel ; levant, Amayenc Célestin, Vial Edouard, veuve Amayenc Séraphine et Jacques Bouchet ; midi, Louis Eyriès et Rolland Virgile ; couchant, route de Château-Arnoux.

Mise à prix : **Deux mille cinq cent** francs, ci..... **2.500** francs.

NEUVIÈME LOT

Une **terre labourable** et vigne, quartier de la *Traversière*, numéro 430 section B., contenance 24 ares, 98 centiares, confrontant : nord, Rolland Clément; levant, veuve Flavie Roche ; midi, chemin du vieux village ; couchant, Meynier Joseph

Mise à prix : **Six cents** francs. ci..... **600** francs.

DIXIÈME LOT

Une **terre,** labour, oliviers, quartier de la *Grande Vigne*, numéro 150 section B., contenance 1 hectare, 83 ares, 22 centiares, confrontant : nord et levant, chemin du vieux village ; midi, Corbon Louis et Maillet Louis ; couchant, Rolland Virgile, Latil Victor, Imbert Marcel

Mise à prix : **Mille deux cent** francs, ci..... **1.200** francs.

ONZIÈME LOT

Tout une **terre** en nature de bois, quartier d'*Engeline*, numéros 359 et 363, section A, contenance 2 hectares, 57 ares, 28 centiares, confrontant : nord, Vial Louis ; levant, ravin ; midi, Paul Girard ; couchant, Vial Louis.

Mise à prix : **Cent cinquante** francs, ci..... **150** francs.

DOUXIÈME LOT

Tout une **terre**, bois, vague, hermas, quartier du *Champ-Long*, numéro 282, section A, contenance 4 hectares, confrontant : nord, la commune d'Aubignosc ; midi, chemin ; levant et couchant, Meynier Joseph.

Mise à prix : **Huit cents** francs. ci..... **800** francs.

Pour tous renseignements, clauses et conditions de la vente, s'adresser à Me **Berenguier,** notaire.

BERENGUIER.

Avis aux Propriétaires

Travaux de terrassements en tous genres ; défrichement, fouilles, fossés, puits, chemins, canaux d'irrigation et d'assainissement

Création, réparation et entretien de parcs et jardins.

Plantation d'arbres et vignes, marcottage, taille et greffe. Reboisement forestier, clayonnage, barrage etc.

Travail exécuté dans de bonnes conditions et à des prix modérés.

S'adresser au **Café de l'Agriculture**, place de la Mairie, Sisteron.

Des ouvriers, aptes aux travaux ci dessus sont demandés, même adresse.

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc.
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques légales

Suivant contrat reçu par Me **Berenguier**, notaire à **Aubignosc**, le 28 décembre mil-neuf-cent-douze, la **Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue**, siège social à Lyon, rue Grolée, numéro 9, a acquis de Monsieur Henri **Trabuc**, propriétaire, juge suppléant de paix, vendeur conjoint et solidaire avec ses *co-intéressés* :

Tout une **terre**, terroir de Montfort (Basses-Alpes), lieu dit la *Renne*, portée au plan cadastral sous le numéros 3 de la section C, confrontant dans son ensemble : nord, la commune ; levant, le canal de Manosque ; midi, la commune ; couchant, la commune.

Copie collationnée du dit contrat de vente a été ou sera déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron et l'acte de dépôt a été ou sera signifié :

1° A Monsieur le Procureur de la République ;

2° A Monsieur **Basset** Melchior, demeurant à la Brillanne, subrogé tuteur du mineur Jean **Trabuc**, sous la tutelle légale de Monsieur Henri **Trabuc**, vendeur, son père.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues ou inconnues qui peuvent grever le dit immeuble ci-dessus désigné et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur le dit immeuble seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :

BERENGUIER.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

RETARD des Epoques

MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr* du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* efficace, garanti *et* sans danger.

Bulletin Financier

Notre marché est ferme, mais les transactions sont rares.

Le 3 0/0 s'inscrit à 88.80 après 88.87.

Les Fonds d'Etats étrangers sont en général meilleurs : Extérieure 92 95 ; Serbe 83.35 Turc 87.30 ; Russe Consolidé 91.85.

Peu de changement dans le groupe des établissements de Crédit assez soutenu : Comptoir d'Escompte 1045 ; Crédit Foncier 860 ; Crédit Lyonnais 1655 ; Société Générale 819 ; Banque Franco-Américaine 494 ; Banco di Roma 112.

Rappelons que c'est le 25 courant qu'a eu lieu l'émission de 25.000 obligations 6 0/0 de l'emprunt d'Antioquia au prix de 485 francs. Importance du revenu ; 6 18 o/o prime de remboursement, gages spéciaux indépendamment de la garantie générale du gouvernement d'Antioquia, cela suffit amplement à justifier le succès de l'émission.

Les valeurs industrielles russes conservent les positions acquises ; Bransk 476 ; Sosnowice 1499.

Le compartiment crupifère à meilleure tendance Rio 1834.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance L.C. OX pharm-spécialiste, Lille ("or"), qui vous enverra tous renseignements.

...eau cosmétique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières. *Prix du flacon : 5 francs.*

HÉMORROÏDES

prompt soulagement, guérison rapide par LE VÉRITABLE

ONGUENT CANET-GIRARD

ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces. Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des tumeurs, congestions du sein, les abcès et la gangrène.

Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre. A Girard

PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Epidémies.*
REFUSER LES IMITATIONS

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Le
Régénérateur de la Vie
de l'Abbé A. SÉBIRE
(Ancien Aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville)

A base d'algues et varecs alimentaires (20 %) et de légumineuses maltées et diastasées (80 %)

Est 20 fois plus nutritif que la viande

C'est le Salut des Désespérés

Crée de la chair, des os, du sang, des muscles, des nerfs, de la matière grise (cerveau et moëlle épinière), à l'exclusion de toute transformation graisseuse. Ce produit entièrement naturel, n'est pas un médicament.

Fait engraisser les TUBERCULEUX de trois à cinq kilos par mois !.. Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé.

Goût exquis, ne revient qu'à 0 fr. 10c le potage, et remplace: viande, poisson, huile de foie de morue, œufs et tous les reconstituants connus qu'il laisse bien loin derrière lui: pilules, cachets, élixirs, sirops, jus de viande, etc...

Convient à tous: *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.*; Chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité.

Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre: ces produits sont échauffants et parfois nuisibles pour la santé.

Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander **GRATIS et FRANCO**

la Notice, attestations et tous documents. Ecrire à Monsieur le Dr des **Laboratoires Marins d'Enghien-les-Bains** (S.-et-O.)

Représentants sont demandés
Bonnes conditions

Vient de Paraître
LA LIVRAISON N° 5

Complet en 18 Livraisons — Un franc net la livraison

LES MONUMENTS — LES HABITANTS

LE PAYS

Près de 400 admirables Photographies

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, B-A

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre :** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON